



Revalorisation salariale des OPA

Montreuil le 26 septembre 2018

Le 21 juin dernier, l'intersyndicale CGT et FO dans le cadre de la journée de grève a été reçue par Olivier DUSSOPT secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes Publics. Dans nos revendications figuraient la revalorisation de la grille salariale des OPA. Non seulement nos salaires ne correspondent plus aux niveaux de qualifications mais les taux horaires des trois premiers niveaux en zone 3, jusqu'à la classification de compagnon étaient devenus inférieurs au SMIC.

Pour toute réponse, Olivier DUSSOPT nous avait informés qu'ils envisageaient la mise en place d'une indemnité compensatrice pour combler l'écart avec le SMIC.

Cette hypothèse n'a visiblement pas été retenue puisque le ministère nous a adressé un projet de revalorisation des 4 premiers niveaux de classification (jusqu'à maître compagnon, spécialiste A). Projet signé par le DRH du MTES qui nous a confirmé qu'il a été arbitré par le ministère de l'action et des comptes publics et est en attente de signature par le ministre DARMANIN

Cette revalorisation partielle d'une vingtaine d'euros mensuelle constitue le service minimum puisque le taux horaire d'un ouvrier qualifié en zone 3 (9,89€) n'est supérieur que de 1cts au SMIC horaire (9,88€)

Si nous n'avons pas bougé, il ne serait rien passé !

Cette revalorisation rétroactive à partir du 1^{er} janvier 2018 (de l'ordre de 270€ brut par an pour les 4 niveaux) est mettre à l'actif de notre action syndicale du 21 juin 2018.

Certes elle ne constitue que le strict minimum car elle sera vite rattrapée par la prochaine revalorisation du SMIC mais elle constitue une première étape vers une revalorisation globale de la grille salariale dont la possibilité n'est pas fermée par [le courrier des 4 ministres du 12 juillet 2018](#) et qui a été confirmée par la ministre des transports Elisabeth BORNE suite à une interpellation du SNOPA CGT lors du CTM Budgétaire du 24 septembre 2018.

Le SNOPA CGT était à l'offensive le 21 juin dernier,

Le SNOPA CGT continue à se battre pour la revalorisation globale de notre grille salariale

Le SNOPA CGT continue à se battre pour redonner du pouvoir d'achat aux OPA et faire en sorte que nos salaires correspondent à nos emplois et compétences

Le SNOPA CGT continue de revendiquer des embauches sous statut OPA pour maintenir nos missions, nos emplois et améliorer nos conditions de travail

Le SNOPA CGT continue de revendiquer la révision de nos règles statutaires pour assurer un avenir aux OPA

Vous pouvez compter sur le SNOPA CGT qui continue de se battre pour l'avenir des OPA !